PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE
(COUPES ET CHAMPIONNATS)

Réunion du : **4 octobre 2023**
A : **10H00**

Présidence : **BESNIER Gaëtan**

Présents : **VERIN Pierre, BAYARRI Jean-Claude,**
BROCHARD Philippe

Excusé : **GILLET Gérard**

Assiste : **DEMAY Anne-Marie, Alexandre Monnier**

FORFAITS

DU 30 SEPTEMBRE 2023
U11
HANCHES 2 / CHERISY

Match non joué

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance,

Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts dispose que « tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end […] »,

Considérant le mail du club de Hanches en date du 02/10/23 indiquant que sur le match susvisé l'équipe de Chérisy est arrivée avec un nombre insuffisant de joueurs.
En conséquence la rencontre n'a pu être jouée.

Par ces motifs :

Décide de donner match perdu par pénalité au club de Chérisy (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice au club de Hanches (3/0 et 3 points), en application de l'article 6.1.f des RG de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts.

DU 30 SEPTEMBRE 2023
U13 - D3
VILLEMEUX-SUR-EURE / CHERISY

Match non joué

La Commission,

Jugeant sur le fond et en première instance,

Considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts dispose que « tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétitions de la Ligue ou du District concerné, par courriel, avant le vendredi 12h00 pour une rencontre ayant lieu le week-end […] »,

Considérant le mail du 29/09/2023 à 7h46 émanant du club de Chérisy pour informer que le match ne pourra pas se jouer le 30/09/2023,

Par ces motifs :

Décide de donner match perdu par forfait au club de Chérisy (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice au Villemeux sur Eure (3/0 et 3 points), en application de l'article 6.1.f des RG de la Ligue Centre-Val de Loire et de ses Districts,

Inflige une amende 38€ au club de Chérisy.

ABSENCES DE FMI

Il est rappelé aux clubs qu'en cas de dysfonctionnement de la FMI, la feuille de match « papier » est à faire en utilisant une feuille de match vierge qui est présente sur le site du District.

Il est également rappelé qu'un rapport de non-utilisation de la FMI doit être transmis en même temps que la feuille de match papier. Document disponible également sur le site du District.

WEEK-END DU 30 SEPTEMBRE / 1er OCTOBRE 2023

La Commission, constatant l'absence de FMI, selon les motifs indiqués, inflige une amende de 20 € aux clubs suivant inscrits **en gras** :

AMILLY / NOGENT LE PHAYE JOUY - U13 D3 POULE E
C'CHARTRES FOOTBALL / **FC DROUAIS** - U13 F
VOVES / **ANGERVILLE** - U11 POULE D
SAINT GEORGES SUR EURE / **LUCE** - CRITERIUM U11 NIVEAU 2
CHATEAUDUN / **USP** - CRITERIUM U13 D3 POULE C
CHATEAUDUN MARBOUE LOGRON ARROU / **LUTZ BEAUVOIR** - U11 NIVEAU 4
ANGERVILLE / USVL - U11 NIVEAU 2 POULE B

COURRIERS

Suite à la décision de la commission de discipline du 27/09/2023 concernant le match Seniors D1 Lèves/Lucé Amicale du 23/09/2023, la commission entérine la décision de faire rejouer le match avec 4 officiels et à huis clos.

DIVERS

DU 30 SEPTEMBRE 2023
CRITERIUM U10
MAINVILLIERS / AS ORIELS à 9h30
CRITERIUM U11 - NIVEAU 1
MAINTENON/ AS ORIELS à 16h00

La Commission,

Attendu que dans l'équipe U10 de l'AS des Oriels contre Mainvilliers lors du match à 9h30 figurent 3 joueurs notés comme ayant participés à la rencontre,

Attendu que ces mêmes 3 joueurs figurent comme ayant également participés sur la feuille du match U11 Maintenon/AS des Oriels le même jour à 16h00,

Jugeant sur le fond et en première instance,

Par ces motifs :

Décide de donner match perdu par pénalité au club de l'AS des Oriels (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice club de au Mainvilliers (3/0 et 3 points),
Décide de donner match perdu par pénalité au club de l'AS des Oriels (3/0 et -1 point) pour en reporter le bénéfice club de au Maintenon (3/0 et 3 points),
en application de l'article 151 des Règlements Généraux de la F.F.F qui stipule *«1. La participation effective en tant que joueur à plus d'une rencontre officielle au sens de l'article 118 est interdite le même jour,… »*

Inflige une amende de 255€ au club de l'AS des Oriels en application de l'article 215 des Règlements Généraux de la F.F.F. qui stipule *«Participation à plus d'une rencontre le même jour ou au cours de deux jours consécutifs.* […] *; son club encourt une amende minimale (dont le montant est fixé en annexe 5) même si aucune réserve n'a été formulée avant le match.*», et en vertu de l'annexe 5 du barème disciplinaire des Règlements Généraux de la F.F.F.

Transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner concernant les éducateurs responsables des feuilles de match.

DU 30 SEPTEMBRE 2023
CRITERIUM U10
C'CHARTRES / LUISANT AC à 11h30

La Commission,

Attendu que l'arbitre de la rencontre ne pouvait se trouver sur cette rencontre à ce moment,

Attendu la correspondance du club de Luisant,

Jugeant sur le fond et en première instance,

Par ces motifs :

Transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner concernant les éducateurs responsables des feuilles de match.

DECLARATIONS DE TOURNOIS

Pour information, déclarations de tournois du club de Lucé Ouest :

- ✓ samedi 23 décembre 2023 - catégorie U8-U9 + U10F
- ✓ samedi 6 janvier 2024 - catégorie U10-U11
- ✓ mercredi 1er mai 2024 - catégorie U8-U9 + U10F
- ✓ samedi 8 juin 2023 - catégorie U10-U11
- ✓ dimanche 9 juin 2023 - catégorie U12-U13

TIRAGE DES COUPES

COUPE D'EURE-ET-LOIR U15

Tirage au sort du tour préliminaire
Programmé le samedi 14 octobre 2023 à 15h00
26 engagements (10 matchs à tirer au sort)

- US VALLEE DU LOIR / LEVES
- COURVILLE / MAINVILLIERS
- AS TOURY-JANVILLE / ANET
- DAMMARIE / C'CHARTRES
- VILLEMEUX /SAINT-GEORGES-SUR-EURE
- CLOYES-DROUE / US PONTOISE
- RC BU-ABONDANT / FC REMOIS
- DREUX HORIZON / CHATEAUNEUF
- LUISANT / NOGENT LE ROTROU
- NOGENT LE ROI / AUNEAU

6 équipes exemptées lors de ce tour :

1. ANGERVILLE
2. JOUY SAINT-PREST
3. YMONVILLE
4. LUCE OUEST
5. CHATEAUDUN
6. FC DROUAIS

COUPE D'EURE-ET-LOIR U18
Tirage au sort du tour préliminaire
Programmé le samedi 14 octobre 2023 à 15h00
19 engagements (3 matchs à tirer au sort)

- LEVES - CLEVILLIERS / MAINVILLIERS
- VILLEMEUX / BREZOLLES
- US VALLEE DU LOIR / FC REMOIS

COUPE DES RESERVES
Tirage au sort du tour préliminaire
Programmé le dimanche 15 octobre 2023 à 15h00
28 engagements (12 matchs à tirer au sort)

- SENONCHES 2 / NOGENT LE ROTROU 2
- RC BU-ABONDANT 2 / BAILLEAU LE PIN 2
- AUNEAU 2 / MARBOUE 2
- FC REMOIS 2 / LUCE OUEST 2
- NOGENT LE ROI 2/ BROU 2
- CHERISY 2 / COURVILLE 2
- NOGENT LE PHAYE 2 / VILLEMEUX 2
- MAINTENON 3 / BEAUCERONNE 2

- LEVES 2 / BREZOLLES 2
- CHAMPHOL 2 / YMONVILLE 2
- DREUX ACSDF 2 / DREUX HORIZON 2
- US VALLEE DU LOIR 2 / MAINVILLIERS 3

4 équipes exemptées lors de ce tour :

1. VOVES
2. CHATEAUNEUF
3. LUCE 3
4. EPERNON

COUPE VETERANS

Tirage au sort du tour préliminaire
Programmé le dimanche 15 octobre 2023 à 10h00
24 engagements (8 matchs à tirer au sort)

- VETERANS STE-GEMME MORONVAL / CHATEAUDUN
- LUCE AMICALE/ AUNAY SOUS AUNEAU
- BROU / C'CHARTRES FOOTBALL
- DREUX A. PORTUGAIS / BEVILLE LE COMTE
- MAINVILLIERS / YMONVILLE
- DAMMARIE / NOGENT LE PHAYE
- SAINT-GEORGES-SUR-EURE / VETERANS VALLEE D'AVRE
- VILLEMEUX /US VALLEE DU LOIR 1

COUPE DU DISTRICT

Tirage au sort du tour préliminaire
Programmé le dimanche 15 octobre 2023 à 15h00
54 engagements (22 matchs à tirer au sort)

- TREON / FC BEAUVOIR
- AUNEAU / FC LES BORDS DE L'EURE
- BEVILLE / SOURS
- LEVES / THIRON GARDAIS
- NOGENT LE ROTROU / CHATEAUNEUF
- LUISANT 2 / MARBOUE
- MAINTENON 2 / CHERISY
- BAILLEAU LE PIN / US VALLEE DU LOIR
- ANET / SAINT-GEORGES-SUR-EURE
- JOUY SAINT-PREST / LUTZ EN DUNOIS
- RC BU-ABONDANT / ILLIERS COMBRAY
- ARROU COURTALAIN / VERNOUILLET UPE
- BROU / NOGENT LE PHAYE
- CHAMPHOL / DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN
- US PONTOISE / CLOYES-DROUE
- EPERNON / YMONVILLE
- NOGENT LE ROI / LA LOUPE
- GALLARDON / DREUX HORIZON

- AS TOURY-JANVILLE/ COURVILLE
- CHATEAUDUN / ANGERVILLE
- DONNEMAIN / AUNAY SOUS AUNEAU
- ALLUYES / FC REMOIS

10 équipes exemptées lors de ce tour :

1. ENTENTE BEAUCERONNE
2. DREUX A. PORTUGAIS
3. LUCE 2
4. AMILLY
5. BREZOLLES
6. VOVES
7. SENONCHES
8. LUCE OUEST
9. CHARTRES MSD
10. VILLEMEUX

MODIFICATIONS DE CALENDRIERS

Départemental 1 :

Angerville – Dreux ACSDF (2) du 7 octobre → dimanche 29 octobre 2023 à 15h à Dreux ACSDF (inversion)

Départemental 4, poule A :

Chérisy – FC Rémois 2 du 7 octobre → match avancé à 13h (deux rencontres le même jour)

U18D1 :

Angerville – FCLBE du 7 octobre → inversion du match dû à l'arrêté municipal à Pussay.

Vétérans 3ème division :

Etant donné l'arrêté municipal pour travaux des terrains d'Angerville et de Pussay, la rencontre Angerville – USVL 2 → inversion de la rencontre et avancée au 15 octobre 2023 à 10h.

- ✓ Demande du club de Tréon pour décaler le match U13 Tréon/Brezolles prévu le 11/11/2023 à 14h30 car 2 autres matchs U11 sont prévus ce même jour à la même heure.

La commission décide les modifications suivantes :
U13 TREON / BREZOLLES à 13h30
U11 TREON / AMILLY à 15h00
U11 TREON / DREUX PORTUGAIS à 15h00

- ✓ Demande du club de Lucé Amicale pour décaler le match Lucé 3/Dammarie Foot 3 en D3 Poule B du 08/10/2023 de 15h00 à 12h00 : accord de la commission.

- ✓ Demande du club de Maintenon pour décaler le match Maintenon 3/Anet 1 en D4 Poule A du 08/10/2023 de 15h00 à 12h15 : accord de la commission.

La Rentrée du futsal

À la suite de la mise en place de la rentrée du futsal ce samedi 7 octobre, les rencontres suivantes sont reportées au samedi 4 novembre 2023.

U13 - D3 - Poule B : Villemeux 2 / Dreux Horizon
U13 - D3 - Poule A : Villemeux 1 / FC Drouais
U13 - D3 - Poule C : US Pontoise / FC Lucé Ouest
U13 - D3 - Poule F : Maintenon / Sours
U13 - D3 - Poule H : Chartres MSD / Dreux ACSDF

U13 - D2 - Poule A : St Georges / FC Lucé Ouest
U13 - D2 - Poule B : Sours / USVL

U15 - D3 - Poule A : Dreux ACSDF / FC Rémois
U15 - D3 - Poule A : Tréon / Villemeux

- ✓ Demande du club de Tréon pour décaler le match U13 Tréon/Brezolles prévu le 11/11/2023 à 14h30 car 2 autres matchs U11 sont prévus ce même jour à la même heure.

La commission décide les modifications suivantes :
U13 TREON / BREZOLLES à 13h30
U11 TREON / AMILLY à 15h00
U11 TREON / DREUX PORTUGAIS à 15h00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

A noter que les membres de la commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel auprès du Bureau du Comité de Direction dans les conditions de forme et de délai prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de séance
BESNIER Gaëtan

Le secrétaire de séance
DEMAY Anne-Marie